

Le Conseil de l'industrie forestière du Québec réagit au dévoilement de la possibilité forestière 2023-2028

Québec, le 17 novembre 2021 - En réaction au dévoilement de la possibilité forestière 2023-2028 par le Forestier en chef, le président directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), Monsieur Jean-François Samray, a fait la déclaration suivante :

« Nous prenons acte des chiffres dévoilés par le Forestier en chef qui ne sont qu'une première étape vers la définition des volumes qui seront récoltés dans les prochaines années.

Nous comptons maintenant sur le gouvernement pour prendre les décisions qui seront nécessaires afin d'assurer l'approvisionnement et la prévisibilité qui permettra à l'industrie de fournir le bois dont les québécois ont besoin, contribuer à une relance verte dans toutes les régions du Québec et participer à la réduction des émissions de GES.»

- 30 -

À propos du CIFQ

L'industrie forestière est un moteur de développement économique pour le Québec. Comme indiqué dans l'étude d'impact, en 2019, elle employait directement ou indirectement plus de 140 000 travailleurs et a versé 4,8 G\$ aux gouvernements en taxes et impôts, soit près de 155 \$ par mètre cube coupé et transformé. Par son activité et celle qu'elle supporte, l'industrie forestière représente 11,1 % des exportations du Québec, ainsi que 4,7 % du PIB. Avec sa capacité de séquestration et de stockage du carbone et son potentiel dans la production de bioénergies et de bioproduits, le secteur forestier est un outil contribuant à la lutte contre les changements climatiques.

Source : Conseil de l'industrie forestière du Québec

Pour information et demandes d'entrevues

Laurence Fafard - Public Stratégies et Conseils - laurence@publicsc.com - 514-467-5517